

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Laboratoire Langages, Littératures, Sociétés, Études
Transfrontalières et Internationales

LLSETI

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Savoie Mont Blanc

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Pierre BAZANTAY, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Laboratoire Langages, Littératures, Sociétés, Études Transfrontalières et Internationales.
Acronyme de l'unité :	LLSETI
Label demandé :	EA
N° actuel :	EA 3706
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M. Frédéric TURPIN
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M. Frédéric TURPIN

Membres du comité d'experts

Président :	M. Pierre BAZANTAY, Université Rennes 2
Experts :	M. Gilles FORLOT, INALCO M. Eric de LESELEUC, INS HEA M. Yannick MAREC, Université de Rouen (Représentant du CNU)

Délégué scientifique représentant de l'HCERES :

M^{me} Laurence TALAIRACH-VIELMAS

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Nicolas BUCLET (représentant de l'École Doctorale n° 454 « Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire »)

M. Roman KOSSAKOWSKI, Université Savoie Mont Blanc

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Créée en 2014, l'unité LLSETI procède d'une série de restructurations des unités de recherche en SHS de l'Université de Savoie (UdS). En 2003 quatre unités (CERIC, CEFI, CELSE et IES) ont fusionné, suivant en cela une recommandation du MESR, pour former l'unité LLS (Littératures, Langages, Sociétés - EA 3706). Jusqu'en 2010, cette unité était articulée autour de quatre grandes thématiques : « Apprentissages », « Interculturalités », « Populations et Environnement » et « Corpus ». En 2011, l'unité LLS a été restructurée autour de trois thèmes directeurs : « Langages », « Littératures » et « Sociétés » et trois thèmes transversaux : « Corpus », « Repentir » et « Etudes de genre ». Fin 2013, le LLS s'est transformé en LLSETI (Langages, Littératures, Sociétés, Etudes Transfrontalières et Internationales) qui est actif depuis le 1^{er} janvier 2014.

Équipe de direction

Directeur : M. Frédéric TURPIN

Directrice-adjointe : M^{me} Dominique LAGORGETTE

Nomenclature HCERES

SHS5_2 Littératures et langues étrangères, Civilisations, Cultures et langues régionales

SHS5_1 Langues / littératures anciennes et françaises, littérature comparée

SHS2_4 Sociologie, Démographie

SHS6_1 Histoire

SHS2_5 Sciences de l'information et de la communication

SHS4_1 Linguistique

Effectifs de l'unité

	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	57	55
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	4	4
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	1	
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	3	3
TOTAL N1 à N6	65	62

	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	21	
Thèses soutenues	16	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	1	
Nombre d'HDR soutenues	8	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	18	11

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

De création récente (à peine une année), l'unité LLSETI (EA 3706) regroupe 57 chercheurs relevant de 15 sections CNU, ce qui entraîne une forte dynamique pluridisciplinaire et une implication internationale significative. De surcroît, la production scientifique de l'unité est riche, variée, mais quelque peu hétérogène. Structurée sur un mode assez complexe (19 thèmes et sous-thèmes), l'unité procède d'une succession de restructurations, ce qui ne facilite pas sa consolidation. Si l'unité a vocation à accueillir tous les chercheurs, elle n'a pas pour mission de créer un pôle de recherche pour chacun d'eux. Le choix de la transversalité vise à favoriser la pluridisciplinarité, tant à l'interne qu'à l'externe, mais n'écarte pas le risque de la dispersion, les chercheurs se trouvant impliqués dans plusieurs thématiques, parfois en solution de continuité.

L'unité fait apparaître des éléments originaux, tel le Pôle Enquête, des reconnaissances nationale et internationale (membre IUF junior, chaire Senghor), des porteurs d'un projet ANR, de projets ARC et de contrats locaux, ainsi qu'un positionnement transfrontalier bien exploité. De plus, les objets de recherche de l'unité tels, notamment, le volet « idées du théâtre » la dimension « linguistique légale » ou encore le domaine de la montagne, témoignent d'une activité soutenue et porteuse d'avenir.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité LLSETI (EA 3706) est marquée par un caractère fortement pluridisciplinaire qui lui permet d'offrir une production scientifique diversifiée et de s'inscrire, ainsi, dans son environnement immédiat en trouvant des élargissements nationaux et internationaux.

Le Pôle Enquête représente un outil mis à la disposition de l'ensemble de l'unité, et s'avère générateur de contrats.

Points faibles et risques liés au contexte

La structure de l'unité est complexe, atomisée parfois.

La relation avec les ED 50 et 454 de Grenoble est un handicap qui ne facilite pas l'intégration des doctorants dans les séminaires de recherche et fragilise l'offre de master. L'absence de membre de l'unité dans la gouvernance de l'ED 454, et un seul membre de droit dans l'ED 50 ne permet pas de rapprocher l'unité des formations doctorales.

La politique de recrutement des enseignants-chercheurs semble échapper à l'unité, ce qui risque de ne pas mettre un frein à l'éclatement disciplinaire auquel elle est soumise.

Recommandations

L'unité doit s'interroger sur les risques que l'éclatement thématique fait courir à la lisibilité de l'unité.

A défaut de pouvoir régler l'inscription des doctorants à l'UdS, il serait souhaitable que les enseignants-chercheurs siègent dans les conseils de l'ED 50 et ED 454 et organisent des séminaires au sein de l'unité dans le cadre des formations doctorales proposées par les ED 50 et 454 sur le site de l'UdS.